

## Plusieurs projets de l'OIBT aident à créer un 'parc transfrontière pour la paix' dans la chaîne du Condor

LA CHAÎNE montagneuse du Condor, qui s'étend sur plus de 160 kilomètres parallèlement à l'impressionnant massif des Andes, surplombe les sources du Haut Marañon, l'une des branches mères de l'Amazonie. Partagée entre le Pérou et l'Equateur, cette région a longtemps fait l'objet de conflits entre les deux pays et il y est souvent fait allusion comme à une 'plaine ouverte'. C'est une zone où les contestations de frontières ont mené à des conflits militaires au cours du 20ème siècle.

Mais au-delà des considérations politiques, la région héberge une extraordinaire diversité biologique (voir l'encadré à la page 11). C'est un secteur de refuge et de passage pour des espèces qui peuvent vivre à des altitudes différentes et où l'on trouve des espèces d'origines amazoniennes et andines. Les flancs de la chaîne du Condor, tant au Pérou qu'en Equateur, sont également le territoire ancestral des groupes ethniques Awajun, Wampis (surtout du côté péruvien) et Shuar (en Equateur).

En 1998, ces deux pays ont délimité leur frontière et ont signé un accord de paix, dont l'une des clauses stipule que la région devrait être désignée zone de conservation. Mais il a été convenu également que la région devait pouvoir être mise en valeur par le biais d'entreprises minières et autres activités économiques et par la construction d'un réseau routier amazonien reliant l'Equateur et le Pérou au Brésil.

En 1999, deux petits 'parcs pour la paix' ont été créés, sur environ 6000 hectares du côté péruvien et 2400 hectares en Equateur. Ils sont situés entre la source du Kuankus, qui coule vers l'Equateur, et le Cenepa (également appelé Sinip), qui coule vers le Pérou. Le Gouvernement péruvien en a maintenant porté la superficie totale à 1,64 million d'hectares en créant la réserve de Santiago Comaina.

La création de ces aires protégées a été le moteur de l'exécution de deux projets jumeaux de l'OIBT, PD 2/00 (F) et PD 3/00: (Projets binationaux Equateur-Pérou: Paix et conservation dans la Cordillère du Condor). Mis en oeuvre sous les auspices de l'Institut national pour les ressources naturelles du Pérou (INRENA) et du ministère de l'environnement de l'Equateur, par la Fondation Natura (Fundación Natura) du côté équatorien et par Conservation International du côté péruvien, ces projets visaient à renforcer la coopération mutuelle et à consolider une paix durable entre les deux pays. Parmi les principales réalisations des projets on peut citer:

- une stratégie régionale de conservation, accompagnée d'une proposition pour l'aménagement d'un couloir de conservation qui intégrera la chaîne du Condor dans un large dispositif transfrontière (voir page 11);



Photo: C. Vega, Conservation International

- un système d'information couvrant toute la chaîne et incorporant les connaissances biologiques acquises jusqu'ici par les deux pays, ainsi qu'un système d'information géographique commun;
- l'organisation de dialogues et de réunions entre les populations autochtones qui vivent dans la région—Awajun, Shuar et Wampis. Leurs cultures sont riches en savoirs traditionnels sur les ressources naturelles de la région et ils ont conçu des méthodes durables de pêche, chasse, agriculture et collecte des produits ligneux de la forêt. La stratégie du projet dans la partie péruvienne cherchait à intégrer les valeurs culturelles et les connaissances des autochtones Awajun et Wampis dans la gestion des ressources et l'utilisation des terres. A cet effet, 16 'promoteurs de la conservation' ont été sélectionnés dans les communautés indigènes locales et ont reçu une formation qui devrait les aider à harmoniser les idées qu'ont les collectivités autochtones au sujet de la conservation, avec les concepts définis dans la législation péruvienne sur les aires naturelles protégées, garantissant ainsi un processus véritablement participatif. Les travaux effectués avec les collectivités autochtones du côté équatorien sont décrits à la page suivante; et
- la coordination entre les deux gouvernements, en vue de l'exécution concertée des actions relatives à la conservation et à l'élaboration de politiques binationales dans la chaîne du Condor, et dans les communautés riveraines des aires protégées.

*Les deux articles ci-après décrivent certaines des activités des deux projets, lesquels ont été achevés récemment. Des phases de suivi sont prévues.*

## **Les communautés Shuar s'attachent à conserver la forêt et à l'utiliser rationnellement**

par la Fondation Natura

Quito, Equateur

**L**A CHAÎNE du Condor est le berceau d'une culture vieille de plus de 1500 ans, que les premiers Européens ont injustement attribuée aux Indiens Jivaros. Ces habitants sont devenus tristement célèbres au 20<sup>ème</sup> siècle à cause de légendes racontées hors de contexte au sujet d'une tribu de chasseurs de têtes. Etablis dans des zones de l'importante civilisation régionale Chimu, qui s'étendait de la côte du Pacifique aux bassins de la Morona et du Haut Marañon en Equateur et au Pérou, ils exerçaient jadis leur emprise dans plusieurs secteurs écologiques (des Andes aux régions amazoniennes), acquérant ainsi une extraordinaire diversité de connaissances et de techniques.

En Equateur, une partie de ce groupe ethnique porte le nom de Shuar. Il s'est établi dans la chaîne du Condor et dans la région amazonienne de Transkutuku, occupant les plaines des bassins du Zamora et de l'Upano. Quelque 1200 familles Shuar possèdent collectivement un territoire d'environ 220 000 hectares.

Vers l'extrémité méridionale de la chaîne du Condor en Equateur, les terres utilisables se rétrécissent énormément et les possibilités de chasse sont très limitées. C'est là que de petits mineurs, pour la plupart des paysans andins chassés de leurs terres par la sécheresse, l'épuisement des sols et la pauvreté, ont commencé à occuper les terres de mauvaise qualité dans une zone de presque 160 000 hectares.

## **La conservation devient un atout pour les populations Shuar**

Grâce à l'aide financière de l'OIBT, le Gouvernement équatorien a entrepris, par le truchement du ministère de l'environnement et de la coordination par la Fondation Natura, un processus pour engager un dialogue avec les Shuar. Ces tribus ont leur propre dynamique, leur propre manière de voir le monde, leurs propres

modes d'utiliser les ressources de la terre et de la forêt (par des groupes de familles), des rapports culturels et de dépendance très spécifiques vis-à-vis de la forêt. Les terres qu'elles occupent étant de propriété ancestrale reconnue par l'Etat équatorien, la décision d'assurer la conservation de cette région exige que leur identité de peuple autochtone soit respectée.

En conséquence, la Fondation Natura a entrepris l'exécution du projet en prenant comme point de départ le concept de territoire indigène. La culture Shuar n'est pas fragmentée ou



Enfants du Condor. Photo: C. Vega, Conservation International

divisée en éléments de la vie quotidienne—par exemple économie, spiritualité, rituels sacrés pour le plantation, chefs ou politiques liées aux aptitudes ou aux connaissances, perception et partage de revenus entre familles. Le territoire représente un tout: l'espace de culture, le gouvernement, l'économie et la spiritualité. C'est la base de survie des familles et de la communauté toute entière en tant que groupe différencié d'individus.

Aux termes de la constitution de l'Equateur, le pays est multi-culturel et multi-ethnique; elle reconnaît le droit de groupes culturels particuliers d'organiser leur propre vie sociale, économique et culturelle et d'être consultés au sujet d'activités qui auront des incidences sur leurs territoires. C'est pourquoi la Fondation Natura a engagé un dialogue intensif avec les 1200 familles de la communauté Shuar et a soutenu l'intégration de toutes les familles au sein d'une structure unique de gestion territoriale. En conséquence, les Shuar ont nommé leurs propres autorités et ont étudié conjointement le devenir de leur propre espace et de leurs propres forêts.

### **Autogestion**

Lentement mais sûrement, la communauté a commencé à percevoir son territoire comme une unité intégrée, dans laquelle tout changement de pratiques en matière d'utilisation des terres chez un groupe de familles pouvait entraîner des conséquences pour toutes les familles et pour la forêt. Les habitants comprennent également qu'il y a des différences entre les familles qui vivent dans des secteurs de faible densité démographique et des forêts non perturbées et les familles qui vivent dans des espaces moins boisés et qui s'appauvrissent.

Chaque famille a commencé à prendre des décisions sur la manière dont elle exploitera sa parcelle ou sa ferme. Parmi toutes les intentions formulées par les 1200 familles, une proposition est revenue constamment: plus de 70% de la forêt devait être préservée, comprenant les lieux sacrés, les hauts plateaux et les forêts pour la chasse et les cueillettes pendant les festivités. Le reste de la forêt devait être utilisé de manière durable, par exemple en petites cultures maraîchères de moins d'un hectare par famille, un hectare pour des cultures de rapport comme le maïs et les oranges vertes, et 5 à 10 hectares pour des pâturages. La récolte de bois sera également autorisée: la faible productivité et la compétitivité de la production agricole, ainsi que la crise de la production animale en ont fait une option de plus en plus attrayante.

En même temps, ce gouvernement interne 'à base familiale' a décidé d'élaborer des règles et une réglementation pour un 'plan de vie', et pour l'utilisation de la forêt en particulier. Il a rédigé des lois internes pour résoudre les conflits de caractère foncier et pour organiser les activités de chasse, de pêche et de cueillette, de même qu'il a mis au point des plans de gestion annuels pour des groupes familiaux.

La même démarche a été adoptée pour toutes les activités d'exploitation forestière. Les familles ont convenu que le bois était un patrimoine commun qui devait être utilisé et protégé pour les futures générations; elles ont appliqué des normes plus strictes que celles définies par la législation équatorienne et ont cherché à rehausser le niveau de leurs revenus et à réduire la pression sur les forêts en appliquant un système approprié pour les abattages, le transport et la commercialisation.

### **Le territoire protégé des Shuar**

Enfin, les collectivités Shuar ont procédé à une analyse en profondeur des avantages qu'il y aurait à consentir que leur territoire soit déclaré aire protégée à des fins de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources, ainsi que pour la protection de leur identité nationale de peuple autochtone au sein de l'Etat équatorien.

La loi forestière ne prévoit le statut d'aire de conservation écologique que dans le cas d'espaces naturels appartenant à l'Etat et administrés par le ministère de l'environnement. Toutefois, la majeure partie des aires protégées ayant été créées dans des territoires indigènes ancestraux, le ministère de l'environnement

a eu tendance à modérer ses exigences en passant avec les communautés autochtones des accords d'utilisation et même des accords d'administration partagée; les terres n'ont pas été expropriées et les titres de propriété foncière ont été reconnus.

Cependant, la communauté Shuar a voulu davantage sécuriser ses terres. Elle a demandé que le territoire des Shuar soit désigné 'aire protégée', statut que ces autochtones ont de toute façon déjà unilatéralement déclaré, en attendant que le gouvernement national prévoise la création d'aires protégées sur des terres privées, des zones appartenant à des pouvoirs locaux et des territoires indigènes.

### **Mesures de précaution: aires protégées dans le sud**

Dans la partie méridionale de la région, en dehors du territoire des Shuar, la chaîne équatorienne du Condor se rétrécit et tombe à-pic sur le fleuve Cenepa au Pérou. L'existence de trois groupes culturels, de petites exploitations minières, de fermiers susceptibles de procéder à la récolte de bois, en plus de l'octroi de concessions couvrant la totalité du territoire à deux grandes entreprises d'exploitation (mines de cuivre et mines d'or), a poussé le ministère de l'environnement à créer, par mesure de précaution, un nouveau groupe d'aires de conservation viables.

Il est proposé de créer une réserve biologique sur un grand plateau de type Tepuy de 9000 hectares, où l'on trouve une formation végétale unique en Equateur. En outre, il est proposé de créer un refuge d'espèces sauvages de presque 4000 hectares en forêt de montagne dans une zone faisant partie des concessions accordées aux sociétés minières. Ce refuge deviendra en quelque sorte un centre à partir duquel il sera possible d'organiser la connectivité biologique et l'utilisation rationnelle de l'ensemble du territoire. Enfin, il est envisagé de créer une forêt de protection dans les zones montagneuses de la région, près de la frontière nationale, jusqu'à ce que les sociétés minières aient localisé leurs sites d'extraction.

La conservation de cette aire de plus de 30 000 hectares, sous l'administration du ministère de l'environnement et d'autres acteurs locaux, dans une zone non adaptée à l'agriculture et où l'extraction minière et les activités forestières sont les sources réelles de revenu, est devenue la pierre angulaire de l'intégration régionale. Il est à espérer que cette orientation garantira la gestion durable des ressources, l'atténuation des impacts de l'extraction, la bonne gestion du territoire et la connectivité des plantes et des animaux.

# Aménagement du couloir de conservation Condor-Kutuku

**L'aire de conservation transfrontière de la Cordillère du Condor est la pierre angulaire d'un projet plus ambitieux de couloir régional de conservation**

par **Martin Alcalde<sup>1</sup>**  
et **Luis Espinel<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Coordonnateur

Projet OIBT PD 3/00 Rev.2 (F)

<sup>2</sup>Directeur technique

CI-Pérou

LA RÉGION de la chaîne du Condor est une unité biogéographique, culturelle et socio-économique; elle constitue l'axe central d'un important groupe d'aires de conservation des deux côtés de la frontière entre l'Equateur et le Pérou. Le développement de la réserve de conservation transfrontière facilitera l'établissement d'un vaste réseau de conservation entre les deux pays et deviendra ainsi le lien central pour l'aménagement du couloir Condor-Kutuku (Figure 1).

Les liens établis entre les aires protégées et les terres environnantes offrent une précieuse occasion de coordonner les actions de conservation de la biodiversité ayant pour objectif le développement durable. Le couloir de conservation Condor-Kutuku est un moyen de planification qui contribuera à la gestion intégrée des aires naturelles dans un cadre socio-économique, politique et culturel, créant de nouvelles possibilités d'intégrer la gestion de la conservation entre le Pérou et l'Equateur.

Un des éléments de la création de ce couloir, qui résulte du projet OIBT PD 3/00 mis en oeuvre du côté péruvien, a été de soumettre

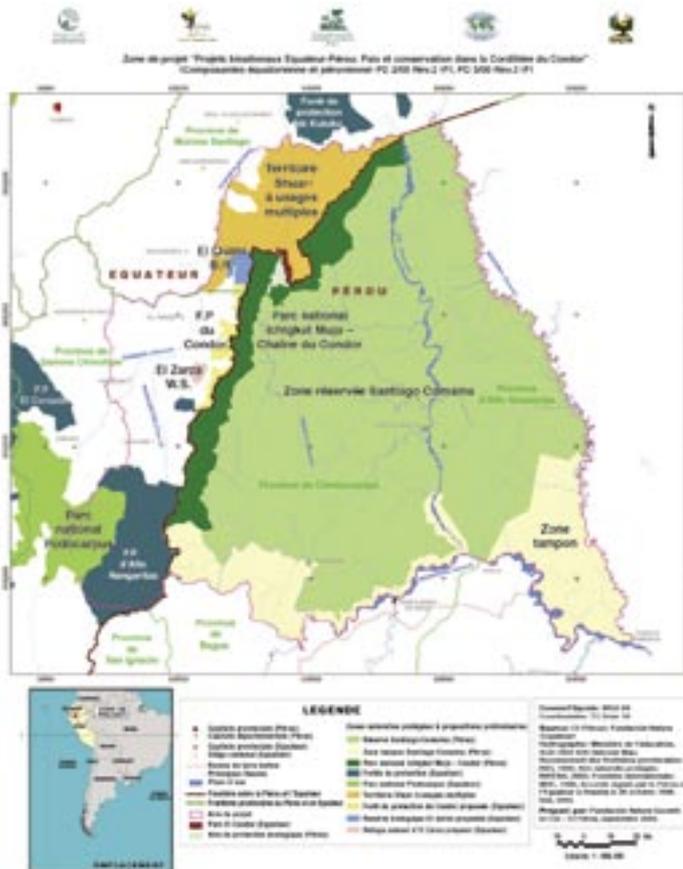
## Le couloir du Condor

Figure 1: le couloir de conservation Condor-Kutuku à cheval sur la frontière entre le Pérou et l'Equateur



## Parc envisagé

Figure 2: délimitation du parc national proposé Ichigkat Muja-Condor



une proposition définitive visant à insérer le parc national d'Ichigkat Muja-Cordillère du Condor (Figure 1) dans le dispositif national des espaces naturels protégés par l'Etat au Pérou, en prévoyant un plan directeur de cinq ans. Cette proposition a été élaborée, avec la participation active des communautés locales, en vue de la délimitation et de la gestion d'aires naturelles protégées.

Un des objectifs à plus long terme est de concevoir et développer un processus participatif destiné à renforcer le dispositif du couloir de conservation Condor-Kutuku. A cet effet, il sera nécessaire de

- procéder à la conception du couloir de conservation Condor-Kutuku en la fondant sur une approche participative;
- mettre l'accent sur la connectivité biologique et la gestion des aires de conservation transfrontières des deux côtés de la frontière en les considérant comme un tout, permettant ainsi de souligner l'importance d'établir un 'maillon' dans le réseau des aires protégées du Pérou et de l'Equateur afin de consolider la vision régionale des couloirs de conservation;
- fournir des arguments de caractère biologique, social, physique et autres étayant la viabilité de la gestion du couloir de conservation; et
- promouvoir le zonage du couloir de conservation en vue de formuler des programmes et des sous-programmes adaptés à l'utilisation des terres dans ce couloir de conservation.



La décision des deux pays de créer une aire de conservation transfrontière est une idée particulièrement bien inspirée vu l'énorme valeur de cette région en tant que réserve naturelle; en effet, elle est d'une telle vulnérabilité, et son état de préservation et sa biodiversité sont d'une telle importance, qu'il serait dans le plus grand intérêt des deux pays de la protéger.

La chaîne du Condor est riche en biodiversité, avec plus de 4000 espèces de plantes, nombreuses encore à identifier. L'aspect le plus saisissant de cette région est sans aucun doute l'existence des formations végétales peu communes qui poussent sur des structures géomorphologiques verticales de grès formant de vastes plateaux vers les sommets; ces structures sont semblables à celles des Tepuys que l'on trouve dans la région du bouclier guyanais au Venezuela. On y trouve une formation végétale unique au monde, composée d'orchidées, de broméliades et de palmiers nains; sur les 40 espèces d'orchidées ramassées pendant les relevés conduits dans le cadre des projets OIBT, 27 étaient, semble-t-il, jusqu'alors inconnues. D'autres découvertes importantes ont été faites: l'ours andin *Tremarctos ornatus*, classé dans la catégorie des espèces menacées d'extinction; la plante carnivore *Drosera*, une espèce rare dont l'habitat est limité; le marsupial *Caenolestes condorensis*; les espèces de papillons *Pseudocharis* et *Macrosoma*; et l'espèce de poisson *Creagrutus*. On pense que ces quatre dernières étaient aussi jusqu'alors inconnues de la science.

Au total, 142 espèces des mammifères (Mena 2003) ont été recensées dans la chaîne du Condor, ainsi qu'environ 613 espèces d'oiseaux (Agreda 2004), dont 44 habitent les plateaux de la chaîne du Condor et ne se retrouvent pas dans les forêts à moins de 2000 mètres d'altitude. Six de ces espèces sont endémiques dans la chaîne du Condor et dans la région sud-est des Andes.

La photo ci-contre montre comment les insectes sont recensés dans la région.

### Références

Agreda, A. 2004. *Informe técnico del proyecto 'Una exploración de las aves de la Cordillera del Cóndor que permita generar pautas para su conservación'*. Corporación Ornitológica del Ecuador – CECIA. Quito, Ecuador.

Mena Valenzuela, P. 2003. *Evaluación ecológica rápida de mamíferos en el sector sur de la Cordillera del Cóndor, Provincia de Zamora Chinchipe, Ecuador.*

**Chasse aux insectes:** recensement en cours dans la chaîne du Condor.

Photo: C. Vega, Conservation International